

Deuxième édition du Grand prix de l'Excellence 188 dossiers retenus sur 439 présentés

W.N.
Libreville/Gabon

JUNIOR Achievement Gabon (J A Gabon) a rendu publique, le lundi 23 mai 2016, la liste des candidats retenus pour la première sélection du Grand prix de l'Excellence édition 2016. Sur les 439 porteurs de projets gabonais qui se sont inscrits, JA Gabon a retenu les dossiers de 188 compatriotes. Ils sont sélectionnés pour concourir dans cinq catégories (espoir, action, meilleur projet

de la diaspora, meilleur projet Can-2017 et meilleur projet numérique). Cette première sélection s'est effectuée sur la base d'une notation des meilleures synthèses de projets. Le comité de sélection du concours a noté les dossiers sur des critères tels que la qualité du projet, l'existence d'un marché potentiel, le parcours du porteur de projet et de ses associés, ou encore l'étude des risques et opportunités. Pour être retenu, un dossier avait l'obligation d'ob-



Photo : Archives

188 candidats retenus pour la première étape du Grand prix de l'Excellence.

tenir un minimum de 20 points sur 40 possibles.

NOMBRE DE DOSSIERS SÉLECTIONNÉS PAR CATÉGORIE :

ESPOIR (porteurs de projets) : 128
ACTION (entreprises déjà existantes) : 28
Meilleur projet de la Diaspora : 6
Meilleur projet Can-2017 : 7
Meilleur projet numérique : 19

Prochaine étape pour les candidats retenus, une formation au business model chiffré les 28 et 29 mai 2016 à Libreville. Pour rappel, dans l'objectif d'encourager l'innovation et l'entrepreneuriat au

Gabon, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a souhaité faire de la 2e édition du Grand prix de l'Excellence, une des premières actions de sa Fondation pour la jeunesse et l'éducation. Avec pour ambition de rechercher, mettre en avant et d'accompagner les porteurs de projets gabonais. Le Grand prix de l'Excellence 2016 se déroule du 15 février au 27 juin 2016. Il fait suite à la première édition du concours, qui s'est déroulée de juillet à décembre 2014.

Secteur du bâtiment

Pour une bonne maîtrise des risques liés aux constructions

FA
Libreville/Gabon

Cette préoccupation était au cœur d'une série de conférences initiées par le Bureau Veritas Gabon. Architectes, assureurs et maîtres d'ouvrages y étaient impliqués.

COMMENT réaliser un ouvrage de qualité ? Comment maîtriser les risques liés aux travaux ? Le projet en question est-il conforme aux exigences basiques de sécurité et de fonctionnement ? C'est pour répondre à ces interrogations que le Bureau Veritas Gabon a organisé, le 19 mai courant, à l'hôtel Radisson Blu de Libreville, une série de conférences ayant regroupé architectes, assureurs et maîtres d'ouvrages.

Le directeur général de Veritas Gabon, David Marse, a ouvert la rencontre en présentant les activités de sa structure dans le monde, particulièrement au Gabon. Il en ressort que le Bureau Veritas compte 66 000 employés répartis mondialement dans 1 400 bureaux et laboratoires disséminés dans 140 pays. Globalement, Veritas intervient dans les domaines suivants : classification de navire et unités offshore; gestion des risques environnementaux et contrôle qualité; inspections d'ouvrages en service; évaluation de conformité des bâtiments et infrastructures; certification et formation; inspection et essais de matières premières.

L'un des représentants de l'Ordre gabonais des architectes, Laurent Sima, a particulièrement insisté sur le rôle de la maîtrise d'œuvre et de l'architecte dans la qualité d'un projet. Pour sa part, Wilfrid Midongo d'Ogar, qui s'est appuyé sur la partie



Photo : F.A.

Un des conférenciers, Jean-Paul Bourdon, s'adressant...

assurance et assurances décennales, a rappelé le contexte élémentaire au Gabon, avec une obligation d'assurance pour tout ce qui est ouvrage public. Pour le privé, c'est à l'initiative des maîtres d'ouvrages de souscrire ou pas à une assurance, tout en sachant qu'à chaque étape du cycle de vie des ouvrages, de nouveaux risques menacent la sécurité des occupants ou usagers.

Jean Paul Bourdon, le responsable du Pôle contrôle technique construction, pour l'Afrique centrale, a instruit les participants sur le contrôle technique construction, qui consiste en la mise au service du maître d'ouvrage de compétences pour protéger la population et l'environnement, la finalité étant la prévention des aléas liés à l'acte de construire. Le Bureau Veritas intervient, a-t-il précisé, dès la

conception du projet, avec une revue des documents de conception, pendant la phase de réalisation des travaux - visites sur site et revue des documents d'exécution établis par les entreprises-. Et avant la réception de l'ouvrage, le Bureau Veritas valide le rapport final de contrôle technique.

Pour les organisateurs, le but de cette rencontre ayant réuni l'ensemble des acteurs de la construction était de sensibiliser les

uns et les autres aux aléas et aux risques existants lorsqu'on démarre un ouvrage immobilier; que ce soit des bâtiments, des ponts, des ouvrages d'art, etc.

«Il s'agit de les sensibiliser un peu plus sur ces genres de risques et d'indiquer ce que le Bureau Veritas peut proposer pour réduire ces aléas au maximum», a indiqué Jean-Paul Bourdon. Avant d'ajouter : « Contrairement aux assureurs qui interviennent après les dé-

gâts, nous intervenons avant. C'est de la prévention ! Et le but c'est de rendre les bâtiments solides et sûrs, en respectant des règles de sécurité pour les problèmes d'incendies, de chutes de personnes, etc. » Si ailleurs dans le monde, Veritas organise régulièrement ce genre de séminaires préventifs, au Gabon, c'est la première fois que son bureau local initie ce genre de rencontre.



Photo : F.A.

...à une assistance composée d'acteurs de la construction et des assurances.

LES GRANDES COUPES ARRIVENT

EURO2016 FRANCE **COPA AMERICA CENTENARIO USA 2016**

JUSQU'AU 10 JUIN

15 000 FCFA*

LE DECODEUR

100% DE L'UEFA EURO 2016 ET DE LA COPA AMERICA EN EXCLUSIVITE**

86 00
100% OFFRE COMMUNICATION LOCALE
1800N°1000 (N°1000) ou 01 56 78 78 78

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS CANAL+

* Offre soumise à conditions, valable au Gabon du 15/05/2016 au 31/05/2016, pour un seul abonnement d'un des services suivants : CANAL+ ou 100% OFFRE COMMUNICATION LOCALE (N°1000) ou 01 56 78 78 78. La publicité est offerte. Restrictions d'installation de programmes. Pour plus d'informations, voir les conditions générales disponibles sur le site www.canalplus-afrique.com. ** Excluant les offres de services d'urgence et de secours.